TOME 2
Catalogue des habitats naturels Natura 2000 pour le site FR7200710

Dunes modernes du littoral landais d'Arcachon à Mimizan plage

Le catalogue des habitats naturels détaillent tous les habitats recensés au sein du site natura 2000. Pour chaque habitat, une fiche précise les associations végétales, sa description, les espèces que l'on peut y trouver associées et les contraintes, générales ou locales, observées.

document de travail

Table des matières

Fiche 1 : Sables des hauts de plage à Talitres 3
Fiche 2 : Laisses de mer sur substrat sableux à vaseux 4
Fiche 3 : Dunes mobiles embryonnaires atlantiques 5
Fiche 4 : Dunes mobiles à gourbet des côtes atlantiques 6
Fiche 5 : Dunes grises des côtes atlantiques 7
Fiche 6 : Pelouses rases arrière-dunaires 8
Fiche 7 : Dunes fixées décalcifiées atlantiques 9
Fiche 8 : Dunes à Saule des dunes 10
Fiche 9 : Dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne vert 11
Fiche 10 : Dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne liège 12
Fiche 11 : Arrière-dunes boisées à Chêne pédonculé 13
Fiche 12 : Bas-marais dunaires 14
Fiche 13 : Roselières et cariçaies dunaires 15
Fiche 14 : Landes sèches thermo-atlantiques 16
Fiche 15 : Aulnaies, saulaies, bétulaies et chênaies pédonculées marécageuses arrière-dunaires 17
Fiche 16 : Prés humides littoraux thermo-atlantiques des Landes et des Charentes 18

document de travail

Habitat caractéristique à marée basse (ici, sable fin)

Habitat 1140-1, avec une laisse de mer intéressante… mais temporaire, dans un secteur de nettoyage mécanique.

Autre aspect, avec sable plus grossier

Fiche 1 : Sables des hauts de plage à Talitres

(Replats boueux ou sableux exondés à marée basse)

1140-1	CORINE : 14	IC

Association : Sans objet, il s'agit d'un habitat sédimentaire, non végétalisé.

Description : Correspond à la partie de la haute plage concernée par les battements de marées, sur laquelle on peut trouver des laisses de mer, mais pas de végétation pérenne.

Espèces associées : Essentiellement le crustacé Puce de mer, ou Talitre (*Talitrus saltator*), pouvant être accompagné d'espèces d'insectes fréquentant les laisses de mer.

Contraintes : Il s'agit ici de la zone de plage habituellement utilisée par les plagistes, ce qui restreint fortement la vie animale. De plus, le nettoyage mécanique élimine les Puces de mer (et aussi les autres insectes), ce qui conduit la plupart du temps à un habitat naturel très dégradé, du fait en particulier de la disparition de la vie animale.

Près du sac à dos, on observe des pieds de Cakilier, caractéristique de l'habitat.

L'apport de débris organiques nommés laisses de mer, enrichit la diversité faunistique et floristique.

La très rare Euphorbe péplis.

Fiche 2 : Laisses de mer sur substrat sableux à vaseux

(Végétation annuelle des laisses de mer)

1210-1	CORINE : 17.2	IC

Association : Rattaché à la classe du ***Cakiletea maritimae*** Tüxen & Preising ex Br.-Bl. & Tüxen 1952, l'habitat ressort de l'association du *Cakiletum maritimae*. Un autre ordre est également décrit dans cette classe : le *Euphorbietalia peplis*, qui correspond aux Communautés thermophiles méditerrannéennes à cantabro-atlantiques. L'association correspondante, et présente dans le sud landais, est la *Matricario maritimae-Euphorbietum peplis*. Toutefois, il serait intéressant de mieux décrire cette association, qui pourrait plutôt constituer une déclinaison du *Cakiletum* (*Cakiletum maritimae – Euphorbietum peplis* ?), voire du *Honckenyo peploidis – Euphorbietum peplis*, qui seraient à décrire.

Description : Cet habitat peut être présent au-dessus du précédent (Sables à Talitres) ; il est caractérisé par la présence des « laisses de mer », qui correspondent au sens strict à la zone de dépôt laissé par l'océan, et composée de débris organiques (bois, algues, cadavres d'animaux…). Ces débris sont naturels, et indispensables à la venue d'espèces spécialisées (insectes vivant des débris, des cadavres…), et apportent de plus une part non négligeable d'azote aux espèces végétales. Le peuplement végétal est habituellement épars, et composé majoritairement d'espèces annuelles. La part des bois est nommée « bois flottés », et peut également constituer un habitat pour la faune et la flore.

Espèces associées : Concernant la faune, un certain nombre d'espèces peuvent être rencontrées ; les suivantes sont étudiées dans le cadre des suivis des opérations de nettoyage manuel sélectif.
Caractéristiques des laisses de mer :- *Talitrus saltator* (Montagu, 1808). Amphipoda Talitridae ; - *Phaleria cadaverina* (Fabricius, 1792). Coleoptera Tenebrionidae ; - *Cafius xantholoma* (Gravenhorst, 1806). Coleoptera Staphylinidae ; - *Phytosus balticus* Kraatz, 1859. Coleoptera Staphylinidae. Caractéristiques des bois flottés : -*Callicnemis atlanticus* Mosconi, 1996. Coleoptera Dynastidae ; -*Mesites aquitanus Fairmaire*, 1859. Coleoptera Curculionidae. Espèces nécessitant laisses de mer et bois flottés : - *Labidura riparia* (Pallas, 1773). Dermaptera Labiduridae ;- *Eurynebria complanata* (Linné, 1767). Coleoptera Carabidae ;- *Xanthomus pallidus* (Curtis, 1830). Coleoptera Tenebrionidae. La Puce de mer (crustacé) est également présente.
La flore est représentée essentiellement par le Caquilier, espèce annuelle pouvant constituer des peuplements lâches, associée parfois au Pourpier de mer (espèce protégée), et à la très rare Euphorbe péplis (protégée également, présente dans le sud landais).

Contraintes : Trois éléments sont susceptibles de perturber l'habitat, voire de le détruire : l'érosion marine, qui est un phénomène naturel non contrôlable, le nettoyage mécanique systématique, et la fréquentation humaine. Pour ces deux derniers facteurs, on cherche à engager des opérations de nettoyage manuel sélectif, et à implanter des dispositifs permettant de canaliser le public. L'habitat est globalement en mauvais état de conservation, en dehors des zones nettoyées manuellement.

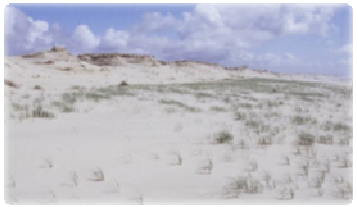

Banquette d'avant dune à Chiendent.

Dune embryonnaire en cours de reconstitution.

Dune embryonnaire bien stabilisée.

Fiche 3 : Dunes mobiles embryonnaires atlantiques

(Dunes mobiles embryonnaires)

2110-1	CORINE : 16.211	IC

Association : Au sein de la classe des *Euphorbio paraliae – Ammophiletea australis,* l'association concernée est *Euphorbio paraliae – Agropyretum juncei* , qui correspond à la forme typique des peuplements. Plus marginalement, et issu de la classe du *Honckenyo peploidis – Elymetea arenarii*, on peut observer plus rarement le *Honckenyetum peploidis*, souvent en peuplements isolés. .

Description : Cet habitat, constitué de sables fins à grossiers, correspond à la première unité de végétation organisée, susceptible de retenir le sable de façon active. Il est soumis à immersion temporaire, lors des plus forts coefficients de marées, ou des tempêtes. A un stade initial, il se présente sous forme de banquettes basses maintenues par une pelouse à Chiendent des sables. Progressivement, par captation du sable éolien, l'ensemble de la banquette va subir un engraissement jusqu'à se rajuster à la partie occidentale du glacis dunaire. Les dunes embryonnaires sont la plupart du temps des habitats fugaces, soumis à destruction (érosion marine) puis à reconstitution (accrétion).

Espèces associées : A partir du peuplement pionnier de Chiendent des sables, d'autres espèces apparaissent : avec sur la partie basse le Cakilier maritime (*Cakile maritima*), le Liseron des sables *(Calystegia soldallena), et parfois l*e rare Pourpier de mer (*Honkenya peploïdes*) et l'Euphorbe péplis (*Euphorbia peplis*) qui peuvent s'implanter ici en position de réfugiés. Un peu plus haut l'Euphorbe maritime *(Euphorbia paralias*), le Panicaut de mer (*Eryngium maritimum*) voire le Silène de Thore (*Silene thorei*) marquent souvent la limite supérieure de l'habitat. On trouve parfois le Criste marine (*Crithmum maritimum*), voire même dans le sud landais le Diotis maritime (*Achillea maritima* subsp*. maritima*). Le Gravelot à collier interrompu (*Charadrius alexandrinus*) peut fréquenter l'habitat s'il peut trouver les conditions de tranquillité indispensables pour ce nicheur au sol. Le cortège d'insectes et de la petite faune se diversifie, d'autant plus que les laisses organiques ne sont pas ôtées de l'habitat.

Contraintes : A l'instar de l'habitat précédent, on se trouve dans une zone potentiellement soumise à érosion marine, qui peut conduire à la destruction de l'habitat, puis en phase de répit d'érosion, à sa reconstitution rapide. La sensibilité au piétinement et à la fréquentation nécessite souvent la mise en place de clôtures simples. Bien entendu, toute action de protection lourde (enrochement…) peut détruire irrémédiablement l'habitat, mais la technique est aujourd'hui fort heureusement abandonnée (en tout cas dans les sites naturels). L'habitat est globalement en assez bon état de conservation, depuis que l'on a cessé de le nettoyer mécaniquement, et que l'on interdit tout nettoyage mécanique à moins de 5 m de la limite de la végétation (pouvant être portée à 10 m si présence d'espèce emblématique comme le Gravelot à collier interrompu). Ceci est inscrit dans le cahier des charges préparé par le Conseil général des Landes, destiné au nettoyage mécanique ; les agents ONF peuvent vérifier le respect de ses clauses.

Dune haute avec dominance du gourbet.

Vue aérienne de la dune blanche du terrain militaire du trencat.

Dune blanche basse formant un bourrelet de quelques dizaines de mètres de large.

Fiche 4 : Dunes mobiles à gourbet des côtes atlantiques

(Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches))

2120-1	CORINE : 16.2121	IC

Association : Dans la classe de *l'Euphorbio-Agropyretum junceiformis*, on trouve six associations :***Euphorbio-Ammophiletum arenariae***, décrit plutôt sur sols calcaires, mais souvent présent au début de la dune blanche : ***Sileno thorei-Ammophiletum arenariae***, caractéristique des dunes Aquitaines par la présence du Silène de Thore ; ***Crithmo-Diotisetum candidissimae***, association plutôt du sud landais, où Criste marine et Diotis cohabitent ; ***Festuco juncifoliae-Galietum arenariae***, endémique par ses plages de Gaillet des sables ; ***Euphorbio paraliae-Festucenion arenariae***, association à Fétuque et Euphorbe ; ***Galio arenarii-Hieracietum eriophori***, autre association fortement endémique avec présence de Gaillet et d'Epervière des sables.

Description : L'action conjuguée du vent (transport de sable) et de la végétation (arrêt du sable) contribuent à l'élévation de la dune. Ce milieu a été favorisé par l'homme, qui a érigé des palissades relevables, et planté à grande échelle le Gourbet (*Ammophila arenaria*). L'habitat se développe depuis la dune embryonnaire (ou des laisses de haute mer dans les secteurs à forte érosion marine) et se caractérise par une végétation généralement dense où domine le Gourbet lorsqu'il est favorisé par les travaux de fixation. Le substrat est sableux, essentiellement minéral, de granulométrie faible à grossière, parfois mêlé de débris coquilliers, exceptionnellement atteint par les vagues.
La végétation que l'on y trouve est psammo-halophile, adaptée à un enfouissement régulier lié au saupoudrage éolien chargé de sel.

Espèces associées : Le gourbet (nommé oyat au nord) est dominant sauf dans la partie sud landaise où il est remplacé par le Chiendent des sables et la Fétuque. La diversité devient importante, avec nombre endémique, espèces protégées, parmi lesquelles : l'Armoise de Lloyd (*Artemisia campestris ssp maritima*), le Silène de Thore (*Silene thorei*), la Linaire à feuilles de Thym (*Linaria thymifolia*), la Criste marine (*Crithmum maritimum*), le Diotis maritime (*Achillea maritima subsp. maritima*), l'Épervière laineuse (*Hieracium eriophorum*) le Gaillet des sables (*Galium arenarium*), , le Lis Matthiole (*Pancratium maritimum*), la Luzerne maritime (*Medicago marina*), l'Œillet de France (*Dianthus gallicus*), le Silène des ports (*Silene portensis*), le Solidage à grosses racines (*Solidago macrorrhyza*)…
Pour les espèces animales, et outre les nombreux insectes, citons l'Alouette calandrelle (*Calandrella brabchydactyla*), l'Alouette des champs (Alauda arvensis), le Cochevis huppé *(Galerida cristata), le* Pipit rousseline *(Anthus campestris)…*

Contraintes : Dans la mesure où une gestion souple est adoptée, cet habitat s'avère réactif. La gestion souple consiste à adapter les travaux en fonction des situations (érosion marine, sur fréquentation, zones urbaines…) en ayant recours aux seuls outils « naturels » efficaces : les branches (couvertures et andains), et la plantation (Gourbet et Chiendent).

Faciès à Armoise et Immortelle.

Faciès à Silène des ports et Immortelle.

Dune grise évoluant vers une pelouse rase arrière dunaire.

Fiche 5 : Dunes grises des côtes atlantiques

(Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises))

2130-2	CORINE : 16.222	PRIORITAIRE

Association : Classe du *Koelerio glaucae – Corynephoretea canescentis* (« communautés cantabro-atlantiques à méso méditerranéennes occidentales, parsemées de chaméphytes et souvent riches en bryophytes». On dénombre 2 associations : ***Artemisio lloydii – Helichrysetum stoechadis*** (dune grise à Armoise et Immortelle), ***Sileno portensis – Helichrysetum staechadis*** (dune grise à végétation basse, avec Silene des ports et Immortelle).

Description La végétation de dune grise s'installe là où les apports de sable sont absents ou très faibles. Cet habitat se développe immédiatement au contact du revers interne de la dune mobile. Le substrat est sableux, et présente une fine couche humifère à sa surface. Il peut s'échauffer et devenir très sec en été. De granulométrie assez fine ou plus grossière, il est plus ou moins enrichi en débris coquilliers.
La végétation de dune grise peut être présente aussi bien en lette (cas le plus fréquent), que sur le plateau dunaire (dans ce cas, indicateur d'un bon état de stabilité).
Le faciès à Armoise et Immortelle constitue une prairie de 30 à 40 cm de hauteur, et correspond souvent à des apports de sable modérés. Le faciès à Silène des ports et Immortelle est souvent plus bas et associé à une couverture bryolichénique.

Espèces associées : Outre certaines espèces de la dune blanche, d'autres végétaux sont caractéristiques : l'Armoise de Lloyd (*Artemisia campestris* subsp *maritima*), la Fétuque de Gascogne (*Festuca vasconcensis),* la Canche blanchâtre *(Corymephorus canescens),* le Lis Matthiole (*Pancratium maritimum*), l'Œillet de France (*Dianthus gallicus*), le Silène des ports (*Silene portensis*), le Solidage à grosses racines (*Solidago macrorhyza*)…
Concernant la faune, on retrouve la plupart des espèces de la dune blanche, mais aussi la Coronelle girondine (*Coronella girondica*), l'emblématique Lézard ocellé (*Timon lepidus*)… On note la présence d'un insecte, endémique majeur, la Géotrupe soyeuse (*Thorectes sericeus*)

Contraintes : Cet habitat est certainement le plus fragile parmi les habitats dunaires. De plus, il a été constaté que son bon état de conservation peut être assuré par les lapins, dans la mesure où la fréquentation anthropique est maîtrisée. Du fait de sa fragilité, et souvent de la difficulté de bien maîtriser la fréquentation, il est souvent en mauvais état de conservation. La technique de l'exclos, mise au point en 1997, permet de protéger des zones plus ou moins étendues, en prenant en compte une certaine fréquentation humaine.

L'Hélianthème à gouttes.

Prairie à base d'annuelles en mosaïque avec la dune grise

L'habitat se trouve souvent au niveau de l'ourlet, et laisse apparaître le sable

Fiche 6 : Pelouses rases arrière-dunaires

(Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises))

2130-5	CORINE : 16.227	PRIORITAIRE

Association : Habitat rattaché à l'alliance de *l'Helianthemetea guttati*, avec deux associations (CBNSA, 2006) : Le ***Vulpio bromoidis-Trifolietum subterranei***, association de vulpin et de trèfle de hauteur moyenne, et ***Logfio minimae-Airetum praecocis***, végétation plus basse, avec Filago et Aire précoce.

Description : Il s'agit de végétations herbacées ouvertes de faible hauteur, dominées par de petites espèces annuelles, qui apparaissent et fleurissent rapidement au printemps, puis se dessèchent. Cet habitat est potentiellement présents sur l'ensemble de la région, mais est mieux développés sur le littoral ; il se compose de communautés xérophiles, acidiphiles, se développant sur des sols tassés, oligotrophes, sableux ou parfois sur zones érodées de lithosols. L'habitat est souvent en mosaïque parmi d'autres faciès de dune grise ou de fourrés. Il se développe souvent à l'abri de l'ourlet, ou dans des clairières de manteau proche de la lisière.

Espèces associées : Les espèces déjà mentionnées de la dune grise peuvent être présentes, mais dans l'habitat même, c'est l'Hélianthème à gouttes (*Tuberaria guttata*) qui est le plus caractéristique.
Concernant la faune, on retrouve la plupart des espèces citées précédemment, mais aussi la Coronelle girondine (*Coronella girondica*), l'emblématique Lézard ocellé (*Timon lepidus*)… On note la présence d'un insecte, endémique majeur, la Géotrupe soyeuse (*Thorectes sericeus*)

Contraintes : Cet habitat est également très fragile, bien qu'il soit essentiellement composé d'annuelles qui supportent le piétinement. Néanmoins, un piétinement intense peut empêcher la floraison et de ce fait la conservation de l'habitat. De plus, il a été constaté que son bon état de conservation peut être assuré par les lapins, dans la mesure où la fréquentation anthropique est maîtrisée. Du fait de sa fragilité, et souvent de la difficulté de bien maîtriser la fréquentation, il est souvent en mauvais état de conservation. La technique de l'exclos, mise au point en 1997, permet de protéger des zones plus ou moins étendues, en prenant en compte une certaine fréquentation humaine.

Fétuque et bruyère, avec un pied de ciste.

L'habitat est souvent réduit à des bordures de chemins.

Bruyère cendrée à la floraison

Fiche 7 : Dunes fixées décalcifiées atlantiques

(*Dunes françaises à Bruyère cendrée (« dunes brunes à Bruyères »)*)

2150	CORINE : 16.244	PRIORITAIRE

Association : Rattaché à la classe du *Calluno vulgaris – Ulicetea minoris (*Communautés xéro – thermophiles, méditerraneo atlantiques), l'habitat correspond à l'association *Festuco vasconcensis – Ericetum cinereae,* représentée par l'endémique Fétuque de Gascogne et la bruyère cendrée. Le référentiel Corine biotopes indique *« Bruyères à Erica cienrea – Festuca vasconcensis* des dunes sèches du sud-ouest de la France ». Bien que prioritaire, cet habitat n'est pas décrit dans les cahiers d'habitats.

Description : Situé dans la zone où les apports de sable sont absents ou très faibles, cet habitat se trouve généralement à proximité de la lisière, et peut être présent dans les clairières forestières. Le substrat est sableux, et présente une fine couche humifère à sa surface. Il peut s'échauffer et devenir très sec en été. Sa granulométrie est assez fine à grossière. En règle générale, il présente une extension relativement faible, et apparaît plutôt sous forme de mosaïques disséminées au sein de la végétation de dune grise ou des fourrés. Afin de la distinguer de l'habitat de même niveau phytosociologique « Landes sèches » (4030-4), nous proposerons le critère distinctif suivant : **dominance de la Fétuque de Gascogne, associée à la Bruyère cendrée et au Ciste à feuilles de sauge.**

Espèces associées : La végétation semble moins diversifiée que celle de la « dune grise », car elle constitue la plupart du temps une pelouse dense où dominent deux ou trois espèces (Fétuque, Ciste, Bruyère cendrée). On note l'apparition d'espèces forestières.
La Fétuque basque (*Festuca vasconcensis*) est abondante (dominante à co-dominante), et accompagnée de Ciste à feuilles de sauge (*Cistus salviifolius*), de Bruyère cendrée (*Erica cinerea*), voire de Bruyère à *balais (Erica scoparia*), de Sabline de montagne (*Arenaria montana*), parfois de Callune (Calluna vulgaris). On peut y trouver occasionnellement la Romulée à bulbe (*Romulea bulbocodium*), mais aussi le Lézard ocellé (*Timon lepidus*).

Contraintes : Compte tenu du manque de connaissance sur l'habitat, nous ne détaillerons pas ses contraintes spécifiques, rajoutant qu'il est présent en mosaïques souvent d'étendues peu significatives.
Ce manque de connaissance sur l'habitat, mais aussi sur sa définition même, amènent à attirer l'attention du collège scientifique sur la nécessité de régler la question de l'insuffisance du cahier d'habitats.

Formation à Saules des dunes soumise à ensablement modéré.

Chatons du Saule au printemps.

Saulaie dunaire dans la partie basse d'une lette

Fiche 8 : Dunes à Saule des dunes

(Dunes françaises à Bruyère cendrée (« dunes brunes à Bruyères »)

)

2170-1	CORINE : 16.26	IC

Association Rattaché à la classe du *Crataego monogynae – Prunetea spinosae (*Aubépine monogyne et Prunellier*)* l'association correspondante est ***Rubio peregrinae – Salicetum arenariae*** *(Garance voyageuse/Saule des dunes).*

Description : Il s'agit de végétations de fourrés arrière-dunaires au niveau de dépressions humides, sur un substrat oligotrophe de nature sablo-humifère. Structurées par des espèces arbustives généralement assez basses, elles sont parfois accompagnées d'espèces « grimpantes » (Garance, Chèvrefeuille…). Le port du Saule des dunes est généralement prostré ; ses feuilles argentées-soyeuses caduques, aux bordures recourbées vers le dessous sont caractéristiques. Sa présence marque la plupart du temps une certaine hydromorphie.

Espèces associées : L'habitat est caractérisé par la présence du Saule des dunes (*Salix arenaria*) ; on peut y trouver des espèces lianescentes, telles la Garance voyageuse (*Rubia peregrina*), le Chèvrefeuille (*Lonicera periclymenum*), la Ronce à feuille d'orme (*Rubus ulmifolius*). Le Baccharis (*Baccharis halimifolia*) peut s'y développer, jusqu'à supplanter les Saules.

Contraintes : Les surfaces concernées étant faibles, il est ici encore préférable d'aborder globalement les problématiques concernant l'habitat, situé souvent entre dune grise, fourrés, et dune boisée. La fréquentation peut constituer une forte contrainte, d'autant plus que ces buissons denses et souvent isolés constituent des refuges appréciés par la micro-faune et certains oiseaux.

Chênes verts en sous étage

Fiche 9 : Dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne vert

(Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale)

2180-2	CORINE : 16.29	IC

Association : l'association définie est *Pino pinastri-Quercetum ilicis.*

Description : Cet habitat se développe sur les arrière - dunes, sur un substrat plus ou moins sec, de nature sablo - organique. Il se situe dans La zone littorale du centre - ouest de la France, soumise à un climat thermo - atlantique caractérisé par un net déficit hydrique estival. La physionomie générale est celle d'une pinède maritime à sous étage de Chêne vert, accompagné de l'Arbousier (*Arbutus unedo*) et parfois du Chêne pédonculé (*Quercus robur*), souvent caractéristique des peuplements de nord Gironde. En fonction du type d'exploitation forestière, les strates basses sont plus ou moins nettement observables. La bordure maritime de certaines dunes boisées est parfois occupée par une chênaie verte pure, dont les parties les plus proches de l'océan sont fortement sculptées par le vent. La dynamique de ce type de boisement ne présente pas de dynamique de végétation particulière en raison de son caractère climacique.
Suivant sa position géographique, la forêt dunaire peut également être composée d'un mélange avec le Chêne liège, avec ou sans sous étage d'Arbousier. Ce croisement est visible dans la partie nord du massif forestier de la Teste du Buch, limite de l'aire de répartition du chêne liège.

Espèces associées : On trouve communément des espèces comme le ciste à feuilles de sauge (*Cistus saviifolius*), la Garance voyageuse (*Rubia peregrina*), l'Arbousier (*Arbutus unedo*)...

Contraintes : Les surfaces concernées sont également faibles. En cas d'érosion marine, la dégradation de l'habitat se fait par les apports de sables. L'artificialisation des boisements et l'intensification de la sylviculture (monoculture de Pin maritime) se fait parfois au détriment des feuillus donc de cet habitat.

Faciès en forêt de production.

Chêne liège en sous étage de pinède.

Jeune chênaie en hiver.

Fiche 10 : Dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne liège

(Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale)

2180-3	CORINE : 16.29	IC

Association : Rattaché à la classe du *Quercetea ilicis,* l'irradiance thermo-atlantique correspondante est déclinée sous l'association ***Pino pinastri – Quercetum seberis***. La frange constitue parfois un faciès de l'habitat, mais présente un intérêt écologique plus fort que celui de la pinède. On y trouve une sous-association (*Pino pinastri – Quercetum suberis – Sarothamnetum scoparii)*, riche en espèces de landes, Genêt à balai (*Cytisus scoparius*), Bruyère à balai (*Erica scoparia*), Ciste à feuilles de Sauge (*Cistus salvifolius*) et Arbousier (Arbutus unedo).

Description : Cet habitat se développe sur les arrières dunes, sur un substrat sableux, faiblement organique, et acide. La physionomie est celle d'une forêt plus ou moins dense, dominée par le Pin maritime et (au sud de Biscarrosse) le Chêne liège. En fonction du type d'exploitation forestière, la physionomie du peuplement peut être totalement différente. La strate arborée est le plus souvent dominée exclusivement par le Pin maritime, le Chêne liège étant limité au sous-étage, voire absent. A noter, également, la forme particulière du peuplement en limite avec la dune non boisée, où les arbres, subissant les effets du vent et des embruns, sont nanifiés et ont un port souvent tortueux (phénomène d'anémomorphose), la taille des arbres progressant vers l'est. L'ensemble de cette zone constitue la frange, véritable bouclier protecteur pour la forêt située derrière.
Suivant sa position géographique, la forêt dunaire peut également être composée d'un mélange de Pin maritime, de Chêne liège et de Chêne vert, avec ou sans sous étage d'Arbousier. Ce croisement est visible dans la partie nord du massif forestier de la Teste du Buch.

Espèces associées : On trouve communément des espèces comme le Genêt à balai (*Cytisus scoparius*), la Bruyère à balai (*Erica scoparia*), le Ciste à feuilles de Sauge (*Cistus salvifolius*), la Garance voyageuse (*Rubia peregrina*), la Bruyère cendrée (*Erica cinerea*), l'Arbousier (Arbutus unedo). Plus rarement des orchidacées ou des espèces comme la Romulée à bulbe en bordure de chemins ou de clairières fauchées). La faune est également diversifiée, avec des rapaces nocturnes ou diurnes, des chiroptères, des mammifères et reptiles….

Contraintes : Seule une sylviculture extensive, fondée sur l'irrégularisation opportuniste des peuplements (en cas de trouées – chablis, mortalité, ou provoquée – on favorise les feuillus) peut permettre d'atteindre l'optimum de l'habitat. Par ailleurs, un travail du sol trop intense (rouleau landais, rotavator, labour…) peut conduire à une disparition des espèces caractéristiques.

Chênaie en pente douce.

Faciès de chênaie à Molinie.

Chêne pédonculé en sous étage.

Fiche 11 : Arrière-dunes boisées à Chêne pédonculé

(Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale)

2180-4	CORINE : 16.29	IC

Association : Les associations ne sont pas définies. Elles sont rattachées à la classe du ***Querco-roboris*** – *Fagetea sylvaticae*, sous l'alliance du *Quercion robori-pyrenaicae*.

Description : Il s'agit ici de chênaies généralement assez pures et peu mélangées, qui peuvent se développer dans les parties basses, les versants est de la première succession de dunes, ou dans des zones de dépérissement. Cet habitat se développe sur les parties internes et les lettes des dunes boisées soumises à un climat de type thermo-atlantique, sur un substrat mésophile de nature sablo-organique et acide ; ce type d'habitat se développe assez souvent en exposition fraîche. Le potentiel de cet habitat est certainement contrarié par la sylviculture pratiquée au profit du pin.

Espèces associées : Le cortège de la chênaie déjà évoqué est présent, et l'on trouve habituellement le Petit houx « Fragon » (*Ruscus aculeatus*), le Houx (*Ilex aquifolium*), la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*).

Contraintes : C'est en réalité la sylviculture qui contient l'expression de cet habitat, qui est aujourd'hui cantonné aux secteurs les moins facilement exploitables. Il s'agit d'un habitat de grande valeur patrimoniale, et il mériterait d'être mieux valorisé. A ce jour, il est présent sur les arrière-dunes d'Aquitaine.

Fiche 12 : Bas-marais dunaires

(*Dépressions humides intradunales)*

2190-3	CORINE : 16.33	IC

Association : Appartient à la classe du *Scheuchzerion palustris – Caricetea fuscae (*Communautés atlantiques planitiaires des sols tourbeux oligotrophes), avec comme associations :

- La typique *Holoschoeno romani-Caricetum trinervis* à Carex à trois nervures et Scirpe, déclinée par Géha (1991) en association synendémique.
- les *Calamagrostio epigei-Juncetum subnodulosi* (Calamagrostis et jonc), et *Ophioglosso vulgati – Calamagrostietum epigei* (Ophioglosse et calamagrostis), par analogie avec des associations plus nordiques (CBNSA).
- d'autres associations sont potentielles ou à décrire.

Description : Habitat des dépressions dunaires inondables avec fortes fluctuations de la nappe, ou des parties les plus humides des lettes. La végétation est de type prairie, jonçaie ou jonçaie-cariçaie plus ou moins haute et ouverte, dominée par les monocotylédones (graminées, joncacées et cypéracées). Cette végétation subit des variations saisonnières, parfois importantes, du niveau des eaux. Ce milieu est très peu présent dans la zone (principalement présent en forêt domaniale de Lège). Su des sols sableux à tourbeux, on peut retrouver plusieurs faciès :

- Sur sable, communauté à *Carex trinervis* et *Carex arenaria*, plutôt "pionnier", et en mosaïque avec des pelouses annuelles, sur des sables venus réduire l'hydromorphie des sols.
- dans les ourlets et en intraforestier, la communauté à *Calamagrostis epigejos* (avec *Ophioglossum* sp.), fait penser à des associations plus nordiques.
- sur tourbe et vase, et très localement, subsistance des espèces des moliniaies tourbeuses pouvant faire penser à des associations plus lacustres.

Espèces associées : Calamagrostis (*Calamagrostis epigeios*), Carex à trois nervures (*Carex trinervis*), Scirpe-jonc (*Holoschoenus romanus*), Jonc à feuilles tranchantes (*Juncus anceps*), Jonc maritime (*Juncus maritimus*), Lobélie brûlante (*Lobelia urens*), Molinie (*Molinia caerulea*). On peut observer un grand nombre d'autres espèces, l'hydromorphie jouant un rôle important sur la diversification floristique et faunistique.

Contraintes : La grande valeur patrimoniale de cet habitat doit permettre d'interdire toute action lourde, hors opération de génie écologique adaptée, visant le « rajeunissement » de l'habitat ou le contrôle des invasives. Naturellement, le Saule des dunes ou le Piment royal peuvent devenir concurrents sur cet habitat. Par ailleurs, les espèces invasives comme le Baccharis, peuvent détruire l'habitat. Si les assèchements ou reboisements ne sont plus à redouter comme par le passé, il convient de rester attentif à la conservation de l'habitat.

Fiche 13 : Roselières et cariçaies dunaires

(Dépressions humides intradunales)

2190	CORINE : 16.35	IC

Association : Rattachée à la classe du *Phragmitii australis – Magnocaricetea elatae (*Végétation des bords d'étangs, lacs, rivières et marais sur sol mésotrophe» à eutrophe, parfois tourbeux – Communautés atlantiques et continentales), la ou les associations restent à préciser. On peut néanmoins avancer le *Scirpetum compacti (*Scirpe maritime*)* et *l'Atriplici hastatae-Phragmitetum communis (*Atriplex et Phragmite*).* Des précisions sont toutefois à apporter, ces associations étant plutôt réputées présentes à proximité d'eaux saumâtres.

Description : L'habitat correspond aux roselières et aux cariçaies situées autour de mares arrière-dunaires, et baignés par des eaux mésotrophes soumises à un marnage important.

Espèces associées : L'espèce dominante est le roseau Phragmite (*Phragmites australis*), et l'on peut trouver le Scirpe maritime (*Bolboschoenus maritimus* var *compactus*), l'Arroche hastée (*Atriplex prostrata*, plutôt en milieu saumâtre), le Jonc maritime (*Juncus maritimus*), le Cladium (*Cladium mariscus*), le Liseron des haies (*Calystegia sepium*), la Laîche cuivrée (*Carex suprina*)… Les phragmites constituent des abris pour nombre d'espèces de la faune.

Contraintes : On peut difficilement évaluer les contraintes de l'habitat, qui est parfois suspecté d'accélérer la dynamique de fermeture : les Phragmites font parfois l'objet de brûlages, afin de réduire leur progression (mais, est-ce là une bonne méthode ?). La problématique du Baccharis (voire de la Jussie) peut réduire sérieusement l'habitat, et quoi qu'il en soit, l'intérêt des roselières n'est plus à démontrer, ne serait-ce que pour certains oiseaux paludicoles. La conservation de cet habitat en forte régression, constitue donc un impératif.

Aspect caractéristiques, avec le Ciste bien développé, et la Fétuque.

Micro-habitat, avec Ciste dominante.

Lande sèche, avec Ciste, Fétuque, et quelques pieds de Bruyère cendrée.

Fiche 14 : Landes sèches thermo-atlantiques

(Landes sèches européennes)

4030-4	CORINE : 31.2411 ; 31.2412	IC

Association : Ces habitats sont rattachés à la classe du *Calluno vulgaris – Ulicetea minoris,* « Communautés xéro – thermophiles, méditerraneo-atlantiques». L'association correspondante en Aquitaine est le *Festuco vasconcensis – Ericetum cinereae,* groupement que nous avons déjà évoqué pour l'habitat « dunes brunes » 2150, qui est prioritaire. Cette difficulté amène à proposer temporairement le critère de détermination suivant : dominance du Ciste à feuilles de sauge, avec Fétuque de Gascogne, et plus ponctuellement, Bruyère cendrée.

Description : Habitat situé dans des secteurs où les apports de sable sont absents ou très faibles. Il se développe à proximité de la lisière, et peut être présent dans les clairières forestières, bordures de chemins... Le substrat est sableux, et présente une fine couche humifère à sa surface. Il peut s'échauffer et devenir très sec en été. En règle générale, il présente une extension relativement faible, et apparaît plutôt sous forme de mosaïques disséminées au sein de la végétation de dune grise. Son aspect est celui d'une prairie à Fétuque, où le Ciste à feuille de sauge apparaît comme dominant ou co-dominant.

Espèces associées : La végétation est moins diversifiée que celle de la « dune grise ». On note l'apparition d'espèces forestières. La Fétuque de Gascogne (*Festuca vasconcensis*) est abondante, et peut être accompagnée de Bruyère cendrée (*Erica cinerea*), mais surtout de Ciste à feuilles de sauge (*Cistus salviifolius*), voire de Bruyère à *balais (Erica scoparia*), de Sabline de montagne (*Arenaria montana*), parfois de Callune (*Calluna vulgaris*). On trouve peu de potentiel en espèces patrimoniales, mais les cahiers d'habitats considèrent qu'il constitue un « excellent bio-indicateur édaphique et climatique », et présente une « diversité et originalité des invertébrés très élevée ». Le Lézard ocellé, et divers autres Reptiles fréquentent l'habitat, ce qui permet aussi d'élargir aux vertébrés les propos des cahiers d'habitats.

Contraintes : Si cet habitat est relativement stable et moins fragile que les habitats de dune grise, il peut toutefois être soumis à des facteurs anthropiques de dégradation, car il est généralement représenté sur de faibles surfaces, et en mosaïque avec d'autres habitats, dont certains peuvent se développer à ses dépens. La fermeture du milieu (« l'embroussaillement ») peut conduire à sa disparition. Il fait partie des habitats visés par les opérations de réhabilitation par « fauche de lisière ».

Fiche 15 : Aulnaies, saulaies, bétulaies et chênaies pédonculées marécageuses arrière-dunaires

(*Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale)*

2180-5	CORINE : 16.29	IC

Association : Dans la classe de l'Alnetea glutinosae correspondant aux « *Communautés dominées par l'Aulne glutineux, parfois par le Bouleau pubescent* », on trouve essentiellement l'association du Myrico-Salicetum atrocinereae, le nom étant donné par le Piment royal, et le Saule roux.

Description : Il s'agit d'une forêt marécageuse plus ou moins dense, avec une végétation composées essentiellement de saules et de Myrica gale, souvent en cépées, et dépassant rarement 5 mètres de hauteur. Le Vergne (ou Aulne) peut dépasser facilement ce sous étage. La strate herbacée est souvent réduite du fait du fort ombrage. Dans certains types, on peut trouver des sphaignes qui peuvent être assez recouvrantes au sol et jusqu'à la base des troncs, ainsi que des touradons d'osmonde royale parfois abondants.

Espèces associées : Outre l'intérêt de l'habitat pour la faune (refuge pour Cistude par exemple), on trouve une couverture de sphaignes, mais aussi un certain nombre de champignons, dont certains sont spécifiques aux Saules. On trouve diverses espèces de ces milieux tourbeux, dont l'odorant Piment royal (Myrica gale).

Contraintes : Ce type d'habitat a régressé au fil du temps du fait des drainages et des reboisements exécutés jusque dans les zones humides. Cette problématique semble aujourd'hui stabilisée, et la prise en compte de règles de gestions spécifiques pour ces habitats paraît être effective. Elles reposent sur le principe du non-interventionnisme, et sur le contrôle du réseau de drainage (mise en place de seuils).

Fiche 16 : Prés humides littoraux thermo-atlantiques des Landes et des Charentes

(Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molonio-Holoschoenion)

6420-2	CORINE : 37.4	IC

Association : Classe du Molinio caeruleae – Juncetea acutiflori (Prairies littorales marécageuses thermo atlantiques), avec une association plutôt aquitanienne, le Scirpo holoschoeni–Caricetum trinervis (Scirpe jonc et Laîche à trois nervures) . Deux sous associations sont connues, et sont fonction de la dynamique de l'eau: juncetosum acutii dans les lettes les plus humides, avec le Jonc piquant et le Saule des dunes, et Corynephoretosum canescentis dans les lettes les plus sèches. Il existe en Gironde une sous association : molinietosum.

Description : Habitat pouvant être présent, souvent en microstations, dans les dépressions interdunaires, et plus généralement les secteurs humides d'arrière -dune. Le système landais est généré par un climat relativement humide, et un certain marnage des eaux. L'aspect est celui d'une pelouse plus ou moins haute, avec scirpes et laîches pour les pôles humides, et le corynéphore pour les secteurs plus secs en été

Espèces associées : Pour les dépressions interdunaires landaises, Laiche à trois nervures (Carex trinervis), Scirpe jonc (Scirpus holoschoenus), Agrostide à stolons (Agrostis stolonifera), Laiche des sables (Carex arenaria), Saule rampant (Salix repens subsp. argentea), Lobélie brûlante (Lobelia urens) ; dans les secteurs plus secs, on trouvera le Corynéphore (Corynephorus canescens), du Carex des sables (Carex arenaria). On peut également rencontrer Carex punctata, des Blackstonia…

Contraintes : Ces habitats reliques sont extrêmement rares, et bien souvent en mosaïques de superficies très faibles. La stratégie mise en œuvre pour la conservation des zones humides doit ici être appliquée d'autant plus que les associations végétales concernées pourraient être considérés comme «synendémiques» (=endémisme d'un groupement végétal).